COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IVéme Internationale.

SAMEDI 5 DECEMBRE | N°140 | PRIX : Antilles 2 F France 3 F

Editorial

LES LUTTES ! : EXPRESSION DE LA COMBATIVITÉ DES TRAVAILLEURS ANTILLAIS

Depuis plusieurs mois, les luttes ouvrières sont nombreuses tant en Martinique qu'en Guadeloupe. Grève des travailleurs de la cuisine à l'hôpital de Pointe-à-Pitre, en août dernier, grève des travailleurs de l'hôpital psychiatrique et du Camp-Jacob, soutenues par certains services de l'hôpital de Pointe-à-Pitre, grève chez Norelec pour l'obtention du treizième mois, grève récente des travailleurs de la Colas, grève des employés de la SEMA.

Dans la banane, plusieurs mouvements de grève, notamment à la SCEFA ont été déclenchés.

En Martinique, ce sont les employés des prisunics qui sont entrés en grève pour exiger la réintégration d'un travailleur, chez Plissonneau-Duquene les travailleurs sont en grève pour exiger la réintégration de 6 des leurs, licenciés par le patron, mardi 1er décembre une nouvelle grève est déclenchée dans un magasin de Fort-de-France. De plus, les travailleurs de la SOCALTRA en Martinique viennent de déclencher une grève pour l'obtention du 13e mois.

On a connu aussi une grève générale des élèves des LEP, ces futurs travailleurs, qui ont fait montre d'une grande combativité...

On remarque que bon nombre des ces grèves ont été déclenchées pour exiger la réintégration de travailleurs licenciés ou près de l'être. Ce fut le cas en effet dans les hôpitaux de Guadeloupe, dans les Prisunic de Martinique ou chez Plissonneau-Duquene. Une bonne fraction des travailleurs refuse les licenciements. D'autres mouvements ont pour objet l'amélioration des conditions de travail.

Beaucoup de travailleurs, on le voit, n'acceptent pas d'être mal-traités par le patron ou que leur dignité soit bafouée.

La classe ouvrière des Antilles résiste à la crise que les patrons voudraient leur faire payer, ils ont bien souvent une réponse à l'arrogance et au cynisme des capitalistes. Et cela est bon signe, c'est le signe que la combativité est là. Et c'est prometteur pour l'avenir... Surtout quand ces luttes - et il y e a eu plusieurs ces derniers temps - a soldent par des succès.

Ce n'est pas la loi d'amnistie qui a changé le sort des travailleurs de l'hôpital psychiatrique mais c'est la lutte qu'ils ont engagée pour la faire appliquer face à un blanc raciste et colonialiste.

C'est dire que ce ne sont pas les soi-disant mesures d'un gouvernement de gauche et de surcroît en pays colonisé, qui changeront le sort des travailleurs des Antilles.

Aux problèmes que connaissent, comme eux, les travailleurs de France, s'ajoutent, pour ceux des Antilles, la domination, le racisme des patrons blancs, et des conditions de vie bien pires.

Suite p. 4

GUADELOUPE VICTOIRE DES TRAVAILLEURS DE LA COLAS APRES CINQ JOURS DE GREVE

Après cinq jours de grève les travailleurs de la Colas ont obtenu satisfaction. Ils réclamaient la régularisation du statut d'un grand nombre de travailleurs. En effet, bon nombre d'ouvriers qui travaillent à la Colas depuis plus de vingt ans parfois, ont toujours la même qualification de simple manœuvre, alors même qu'ils effectuent parfois un travail d'ouvrier qualifié ou hautement qualifié.

Dès le début du mouvement un comité de grève fut mis en place et approuvé par l'ensemble des travailleurs. Les travailleurs fermèrent les portes et ils s'ensuivit quarante-huit heures de négociations au cours desquelles le directeur blanc Figuls et le sous-directeur furent bloqués dans leur bureau de 9 h à 2 h du matin.

Ces derniers accordèrent finalement une nouvelle qualification à 37 travailleurs après avoir refusé une première liste de 40 noms et une deuxième de 52 noms.

Les travailleurs de la Colas ont accepté ce compromis autour de la troisième liste mais en précisant bien que pour eux l'accord passé ne signifiait que le quart de la qualification réelle qui aurait du être accordée aux travailleurs. Ils avertirent le patron et tout en arrêtant la grève lui redonnèrent rendez-vous pour régler le cas des autres travailleurs. Il s'agit pour eux d'obtenir maintenant les 3/4 restant pour qu'ils soient pleinement qualifiés, après tant d'années de « statu quo ».

Les ouvriers de l'entreprise satisfaits de cette première victoire ont repris le travail lundi 30 novembre.

MARTINIQUE FACE AUX AUGMENTATIONS INCESSANTES DES PRIX : ECHELLE MOBILE DES SALAIRES !

Les hausses de prix en Martinique se succèdent en cascade : le pain est passé d'un seul coup de 2,85 F à 3,30 F, soit une hausse de 15 %, le téléphone augmente de 10 %, la taxe de base passant de 0,50 F à 0,55 F, et le prix des télégrammes va prochainement augmenter, l'essence aussi puisque les pompistes réclament une augmentation de 5 et 6 centimes sur le litre ordinaire et de super, et il faudra donc s'attendre à une prochaine hausse des transports en relation avec l'augmentation probable du carburant. Sans compter les produits alimentaires, secteur où la valse des étiquettes se produit à un rythme si rapide qu'on peut pratiquement voir de semaine en semaine, sinon de jour en jour, les prix grimper par paliers successifs, devenant de moins en moins accessibles aux portemonnaies des travailleurs.

Contre la hausse des prix, non seulement le gouvernement n'a aucun remède, mais encore c'est lui qui donne l'exemple en augmentant les tarifs des services publics, comme le téléphone, la poste, etc...

Si les pompistes réclament une augmentation du prix de l'essence, c'est qu'ils s'estiment à juste titre défavorisés. Il faut savoir en effet que sur le prix d'un litre d'essence, 52 % vont à l'Etat, 45 % aux compagnies pétrolières et 3 % seulement aux pompistes. Or l'Etat vient de s'accorder sur sa propre part, une augmentation de 13,6 %, n'autorisant les pompistes à augmenter leur marque que de 2 centimes seulement. Ces derniers se sentent donc lésés.

Quant aux boulangers, s'ils ont réclamé une hausse du prix de leur pain, c'est que la farine a augmenté elle aussi, de même que tous leurs frais de fabrication.

Ces catégories d'artisans ou de commerçants ne veulent pas être victimes de la hausse générale des prix. Et on les comprend. Ils augmentent donc en conséquence leurs prix, afin de ne pas voir leur revenu baisser.

Les ouvriers, les employés, les travailleurs des autres secteurs, n'ont pas la possibilité de faire comme eux ; ils ne peuvent pas se rattraper en reportant la hausse des prix sur leurs marchandises, puisqu'ils n'en vendent pas. Par contre, ils vendent leur force de travail à un patron ou à une administration, et ils peuvent se rattraper en exigeant une augmentation de leurs salaires ! Face aux hausses de prix continuelles, la seule façon de ne pas voir baisser son salaire, c'est d'exiger une échelle mobile des salaires qui ajuste le montant des salaires à l'augmentation du coût de la vie.

Aussi les travailleurs ne sont-ils pas impuissants devant la hausse des prix qui réduit progressivement leur revenu et leur niveau de vie. Ils ont la possibilité de la faire payer aux véritables responsables, les patrons et l'Etat, en se mettant en lutte pour une échelle mobile des salaires, seul moyen de voir les salaires se maintenir au niveau des prix.

Claire Goya

A PROPOS DU MEETING DES EMIGRÉS HAITIENS : VIVE LA LUTTE DES PEUPLES D'HAITI



Le peuple haïtien lutte d'autres luttes d'autres « Dessalines » pour renverser la dictature

Quelque chose est en train de changer en ce qui concerne l'importante communauté haïtienne émigrée en Guadeloupe. Jamais auparavant l'opposition anti-duvaliériste émigrée dans nos pays n'a fait de tels efforts pour apparaître publiquement, pour s'élargir et pour s'organiser. Jamais aussi elle n'a semblé jouir d'une telle sympathie, de tels appuis sur le plan international. Et surtout il semble bien qu'elle n'ait jamais trouvé un écho aussi fort dans les couches pauvres de l'émigration haïtienne elle-même.

Le meeting du 18 novembre au Hall des Sports de Pointe-à-Pitre qui a rassemblé des centaines d'Haïtiens en dépit d'une pluie diluvienne, les réactions de l'assistance, sa combativité, la présence de nombreux anticolonialistes guadeloupéens venus exprimer leur solidarité, tout cela constitue un témoignage vivant d'un certain tournant dans la lutte de tous ceux qui'opposent à la dictature des Duvalier.

Et il est bien vrai que de plus en plus nombreux sont les Haïtiens qui dénoncent le régime en place, sa corruption, son sadisme ainsi que sa complicité avec les Etats-Unis pour un pillage systématique d'Haïti. Cette

Suite p. 4

GUADELOUPE

AU LEP DU LAMENTIN : LES ELEVES ONT REPRIS LES COURS, MAIS LE MECONTENTEMENT DEMEURE

Après 15 jours de grève, les élèves du LEP du Lamentin ont repris les cours.

Durant toute la durée de la grève, l'ensemble de la cité scolaire (LEP et CES) n'a pu fonctionner. Les élèves ont mené leur action jusqu'à ce que leur revendication soit satisfaite.

Ils réclamaient deux professeurs : un professeur de mathématique et un professeur de dessin d'art. Face à leur détermination, l'administration rectorale sut trouver les deux professeurs qui selon elle étaient introuvables.

Aussitôt la nomination des deux professeurs, les élèves n'ont pas repris les cours tout de suite. D'une part ils exigeaient des garanties car l'administration les avait trompés une première fois en envoyant un professeur qui non seulement avait déjà son poste à Deshaies, mais ne pouvait enseigner les mathématiques, d'autre part ils réclamaient du matériel pour les ateliers et voulaient exprimer leur mécontentement contre un professeur blanc qui avait eu une attitude méprisante et agressive vis à vis d'un membre du comité de grève.

Ce professeur qui jure à grands cris qu'il n'est pas raciste n'a eu aucun scrupule à considérer un élève en lutte comme un bon à rien en allant jusqu'à le menacer.

Cet incident, entre élèves noirs et professeur blanc, qui s'est déjà manifesté plusieurs fois au LEP du Lamentin, a soulevé un profond mécontentement qui allait durcir le mouvement.

Mais l'administration du LEP et certains professeurs timorés prirent peur et s'arrangèrent pour utiliser des pressions morales, pour calmer les élèves. Ceux-ci, après les promesses de la direction de régler le problème du matériel, arrêtèrent la grève. Le spectre du racisme avait plané ! Mais ceux qui prirent peur et qui donnaient des leçons de morale aux élèves n'étaient pas dans le camp des futurs travailleurs qui luttent dès l'école contre le mépris de l'administration qui leur impose un enseignement au rabais.

MARTINIQUE

FIN DE LA GREVE DES LEP : LES PROBLEMES DEMEURENT



Le mouvement de grève des LEP s'est achevé au moment où nous écrivons. En assemblée générale, les élèves ont décidé de reprendre les cours, pour la plupart d'entre eux à partir du lundi 23 novembre, seul ayant repris plus tard le LEP et le lycée de Pointe des Nègres.

Cette volonté de reprise était déjà perceptible vers le 20 novembre. A cela il y avait parmi beaucoup d'élèves, une certaine lassitude, due au fait que certains étaient déjà en lutte depuis deux semaines.

A cela s'ajoute une pression constante faite par certaines associations de parents d'élèves et aussi de l'administration. Le rectorat clamait en effet avoir reçu des crédits supplémentaires, en l'occurence 50 millions de centimes dont la Martinique aurait 25 millions pour sa part : en somme une goutte d'eau dans l'océan de misère des LEP.

Et on peut compter que même en y ajoutant les anticipations sur le budget de l'an prochain, ou en raclant tous les fonds de tiroir - si fonds il y a - la situation resterait pratiquement inchangée.

Car les quelques crédits alloués permettront peut-être d'acheter une ou deux machines à écrire ou quelques bancs, il reste que les gros problèmes de matériel ne seront pas résolus : avec les 20 millions de centimes pour le LEP du Lamentin, par exemple, on ne pourra pas réparer l'atelier qui fait eau de toute part. Ou encore à Saint Joseph, la maison pourrie qui sert d'établissement ne pourra pas être réparée...

C'est ce qui fait que la colère est loin d'être désamorcée. Et au Lamentin, par exemple, les élèves ont donné un ultimatum de 15 jours à l'administration pour que les gros problèmes soient résolus et que les promesses faites soient tenues. Faute de quoi, la grève qui n'est que suspendue, peut reprendre.

Alors l'administration aurait tort de pavoiser : les jeunes veulent que leurs chances d'avoir une formation professionnelle correcte ne soient pas gachées. Ils sauront le faire entendre en haut lieu.

J.B.

Fort-de-France

GREVE AUX ETABLISSEMENTS PLISSONNEAU-DUQUENE CONTRE LE LICENCIEMENT DE 6 EMPLOYÉS

Depuis le 9 novembre les 81 employés des établissements Plissonneau-Duquene sont en grève. Ils refusent en effet le licenciement de 6 d'entre eux, qui a été décidé par le patron pour « raisons économiques » et approuvé par la Direction Départementale du travail.

Ils ont dénoncé le fait que pendant que les employés étaient mis à la porte pour de prétendues « raisons économiques », le gérant des établissements, lui, procédait à une revalorisation de son propre salaire sur deux ans pour une valeur de 24 000 F, alors que le total des salaires mensuels des 6 employés licenciés revenait à 28 000 F. On le voit, ce n'est pas la faillite pour tout le monde !

Quoiqu'il en soit les employés ont refusé catégoriquement ces licenciements et ils ont occupé l'entreprise.

La direction a cassé les négociations qui s'étaient engagées en refusant de discuter en présence des délégués de la CSTM choisis par les travailleurs. Elle voulait leur imposer le nombre de deux délégués seulement. Les travailleurs ont refusé.

Le 28 novembre, la direction ayant promis d'interrompre la procédure de licenciements, les ouvriers ont évacué les locaux. Mais la direction ne semble pas vouloir tenir ses promesses.

A l'heure actuelle, la grève continue, et les travailleurs sont décidés à empêcher tout licenciement.

A PROPOS DU LICENCIEMENT DE SILOU EX-DELEGUÉ DU PERSONNEL A LA SIG.

APRÈS FISCHER : TAVERNIER : L'ATTITUDE MEPRISANTE ET RACISTE DES PATRONS BLANCS

Alexandre Silou, ex-délégué du personnel et dirigeant syndical MASU à la SIG a été licencié depuis deux ans, après la grève. Il en avait été l'un des principaux animateurs et c'est en fait pour cette raison qu'il fut licencié par le directeur Tavernier.

Aujourd'hui la loi d'amnistie protégeant les délégués licenciés autorise Silou à être réintégré dans son emploi.

La direction, après avoir reçu sa lettre faisant apparaître le texte de la loi d'amnistie, convoqua le comité d'entreprise pour le consulter. A l'unanimité et à main levée, tous les membres du comité d'entreprise se prononcèrent pour la réintégration de leur camarade.

Mais Tavernier répondit à Silou qu'il ne lui était pas possible de le reprendre, que sa présence serait de nature à troubler le climat au sein de la société... Bref, Tavernier aujourd'hui craint la présence de ce délégué combatif qu'est Silou. Il se retranche derrière un certain « avis » du Conseil d'administration qui s'opposerait à la réintégration de Silou.

Mais ce dernier ne se tient pas pour battu et a déjà entrepris des démarches auprès de l'inspection du travail qui a affirmé d'ailleurs à Tavernier que sur le plan juridique il avait tort et qu'il devait réintégrer ce travailleur.

La direction de la SIG fait traîner les choses en longueur, en pensant décourager Silou.

Voilà deux ans que ce travailleur est en chômage parce qu'il est un militant syndical actif. Durant ces deux ans, audiences et procédures judiciaires se sont succédées sans cesse. Car le motif de son licenciement était « séquestration du conseil d'administration ». La direction prétendait que les travailleurs en colère au cours de la grève avaient séquestré le conseil d'administration. Une affaire en correctionnelle s'en est donc suivie mais le jugement rendu fut un non-lieu pour tous les travailleurs qui avaient été inculpés dans cette affaire, dont Silou.

Le motif du licenciement est donc caduc. Le tribunal des prud'hommes devrait donc statuer sur le bien fondé du licenciement et faire en sorte que Silou recouvre tous ses droits ; car il faut savoir que ce travailleur a été licencié pour « faute lourde » et qu'en cas de « faute lourde » il n'y a aucune indemnité de licenciement à percevoir. Mais aujourd'hui, les juges ont admis qu'il n'y avait pas de faute lourde... Donc non seulement Silou aurait du être réintégré mais il aurait du percevoir un rappel de tous les salaires non perçus depuis son licenciement.

De plus, la loi d'amnistie lui donne doublement le droit d'être réintégré.

Les patrons ne tiennent donc aucun compte des lois quand cela les arrange, et Tavernier manœuvre perfidement pour que Silou ne soit pas jusqu'à présent réintégré...

Ce licenciement constitue un scandale, car il constitue une atteinte intolérable au droit de grève, à l'exercice des droits syndicaux à l'intérieur de l'entreprise, parce que en dépit de tous les jugements et de toutes les lois, un patron, en l'occurence blanc refuse de réintégrer un travailleur noir.

Le scandale doit être dénoncé au grand jour par les syndicats, les organisations politiques de la classe ouvrière, et à la SIG même, les travailleurs doivent réagir contre cela. Les travailleurs de l'hôpital psychiatrique qui étaient dans le même cas que Silou ont pu obtenir la réintégration de leurs 14 camarades parce qu'ils se sont battus... parce qu'ils ont fait grève pendant plusieurs semaines.

Car si les patrons blancs Fischer, Tavernier et d'autres croient qu'ils pourront impunément exploiter ici les travailleurs noirs et se conduire à leur égard comme de véritables maîtres ; les travailleurs noirs doivent leur ôter cette illusion rapidement. Si ces patrons blancs se permettent de fouler aux pieds les lois et les textes, c'est donc sur un autre terrain qu'il faut s'en prendre à eux, celui de la lutte et de la force, c'est le seul langage qu'ils comprennent.

Exigeons la réintégration immédiate de Silou !

APRES LA MORT DANS LA PRISON DE FORT DE FRANCE DU JEUNE LUCIEN ROC

MOTION DU SNES SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'EDUCATION SURVEILLÉE MINISTERE DE LA JUSTICE

SECTION MARTINIQUE GUADELOUPE

Les éducateurs du Service de la Liberté Surveillée près le Tribunal pour Enfants de Fort-de-France et leurs collègues de Basse-Terre en Guadeloupe apprenant la mort tragique d'un jeune, le 31 octobre 1981, dans sa cellule, à la Maison d'Arrêt de Fort-de-France, s'émeuvent,

* du geste désespéré de ce garçon de 20 ans.

* S'alarment de l'inexistence à la Martinique de structures de rééducation capables de venir en aide aux mineurs qui pour des causes socio-économiques et psychologiques en viennent pour s'affirmer ou pour que l'on s'occupe d'eux à commettre des actes contraires à la loi.

* Attirent l'attention du pouvoir judiciaire local sur l'aspect anti-éducatif de pratiques visant à incarcérer des mineurs dès leur premier délit.

* Rappellent qu'en matière de juridiction de mineurs la rééducation est la règle, l'incarcération l'exception.

* Demandent en conséquence :

1) La mise en liberté de tous les mineurs actuellement incarcérés à la Maison d'Arrêt.

2) Que chaque semaine la liste des mineurs incarcérés leur soit communiquée afin de trouver avec les Magistrats concernés, les solutions éducatives qui s'imposent.

3) que les pouvoirs judiciaires et politiques donnent aux services compétents ainsi qu'aux Associations concernées les moyens matériels, financiers, et en personnel, pour une prise en charge conséquente et une réinsertion sociale réelle des mineurs délinquants.

Section GUADELOUPE-MARTINIQUE

S.N.P.E.S. - F.E.N.

COMMUNIQUE DU CLUB DE LECTURE DE L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE DE POINTE A PITRE

La question de la peine de mort est évoquée dans « le pullover rouge » de Gilles Perault.

Cet ouvrage sera au Centre du débat qui aura lieu mardi 15 décembre à 18 heures à la maison de la culture Rémy Nainsouta.

MARTINIQUE LES OUVRIERS DE LA METALLURGIE EN LUTTE POUR LE 13ème MOIS



Jeudi 25 novembre, les ouvriers de Delattre-Levivier (ex-Socaltra) et de Métal-Sydney, deux entreprises de la métallurgie, se mettaient en grève pour exiger le paiement intégral du 13ème mois (c'est-à-dire 173 h), et de la journée chômée de la Saint-Eloi (le 1er décembre).

Mais tandis qu'au bout d'un jour de grève le patron de Métal-Sydney cédait partiellement en accordant 140 h sur le 13ème mois, la journée payée de la Saint-Eloi et le paiement d'une demi-journée de grève, par contre Rein, le directeur de Delattre-Levivier, ne voulait rien entendre. Les ouvriers de cette entreprise décidaient donc de continuer leur grève. A l'heure où nous écrivons, la grève se poursuit.

A la Camic, devant la menace d'un mouvement de grève suite à une assemblée générale des ouvriers qui eux aussi revendiquaient le 13ème mois et la Saint-Eloi, le directeur Hoger préférait céder tout de suite en accordant 165 heures et la Saint-Eloi. Les ouvriers n'ont donc pas entamé de grève.

Cette revendication générale des ouvriers de plusieurs entreprises de la métallurgie fait suite à une réunion paritaire patrons-syndicats à l'issue de laquelle les patrons refusaient tout net d'accorder satisfaction aux travailleurs sur différents points : paiement du 13ème mois, journée de la Saint-Eloi entièrement chômée et payée, jury professionnel pour la qualification des ouvriers, une heure d'information syndicale par mois.

Les patrons n'accordaient qu'une maigre augmentation de salaire de 6%, sur les 8% demandés par les syndicats, augmentation qui ne rattrappe même pas le coût de la vie.

A Delattre-Levivier, le directeur Rein proposait au début 85 h payées en guise de 13ème mois, ce qui était loin de faire le compte ! Devant la détermination le paiement des jours de grève, et après 4 jours de grève, Rein proposait alors 100 h payées. Il vint faire sa proposition devant quelques ouvriers qui jouaient aux dominos tout en tenant un piquet de grève dans l'entreprise. Il voulait sans doute tester la réaction des grévistes. Eh bien il fut servi ! Ceux-ci lui répondirent que sa proposition venait trop tard, c'était le 13ème mois intégral qu'ils voulaient et pas autre chose, et que si c'était pour leur raconter de pareilles sornettes qu'il venait les déranger, il ferait mieux de rester dans son bureau. Rein dut s'en aller tout penaud en remportant sa proposition !

Mais un peu plus tard il menaçait de faire venir des ouvriers métropolitains pour faire marcher l'entreprise. Rein, qui est un patron blanc dont les ouvriers ont à plusieurs reprises dénoncé le comportement raciste, reste donc fidèle à lui-même. Il préférerait sans doute ne voir que des Blancs dans son entreprise, non seulement des chefs blancs, qui y sont déjà, mais encore des ouvriers blancs !

Toujours est-il que les travailleurs noirs de Delattre-Levivier sont bien décidés à faire ravaler à Rein ses menaces et à arracher le paiement de leur 13ème mois.

LE COMITE DE GREVE DE SOCALTRA ANTILLES

Nous publions ci-dessous un tract du Comité de grève de Delattre-Levivier (ex-Socaltra), daté du 30 novembre 81.

Devant la carence des patrons à l'Inspection du Travail où ils refusait catégoriquement tous les points de revendications : St Eloi, 13e mois, jury professionnel, transport d'information syndicale. Des assemblées générales des sections ont été faites.

A la suite de ces assemblées générales le patron de la CAMIC a cédé sur 165 heures et le paiement de la St Eloi.

A Métal Sydney, ils ont reçu 140 heures, la St Eloi, à la suite d'une journée de grève et une demi journée de grève payée.

Tandis qu'à la Socaltra, le patron est décidé à payer la St Eloi et 85 h de prime de fin d'année.

Le Directeur ne respecte pas les conventions écrites. Lors du passage du PDG en 1977, il avait établi une grille de prime de fin d'année qui devait être doublée chaque année.

En 1979, cette prime représentait un demi salaire comme le déclarait le Directeur. Selon la convention prise avec le PDG, la prime de 1980 devait être équivalente à un 13e mois.

En 1980, le directeur, loin d'appliquer la convention, diminua la prime de certains ouvriers par rapport à l'année 1979. Et cette année, à la commission paritaire, il parla même de diminuer le nombre d'heures déjà acquis.

Devant une telle carence, et un tel mépris, les ouvriers ont demandé au patron de s'expliquer, et ce monsieur a répondu à la foule qui l'écoutait que les écrits il s'en foutait et que le seul chef c'était lui.

Alors nous revendiquons :
LE PAIEMENT INTEGRAL DU 13e MOIS,
LE JURY PROFESSIONNEL,
L'HEURE D'INFORMATION SYNDICALE
LE PAIEMENT DES JOURS DE GREVE.

A cette position, nous appelons toutes les entreprises de la Métallurgie concernées par cette lutte, motivées par ces revendications, A FAIRE DES ASSEMBLEES GENERALES DANS LEURS ENTREPRISES.

Comité de Grève de la SOCALTRA.

MARTINIQUE E.D.F. MEPRISE LES USAGERS

Le chef de service relations clientèle a fait savoir par voix de F.R.3 et France-Antilles que les abonnés ne pourront plus payer leur facture d'électricité dans les agences du Crédit Agricole. Ils devront le faire dans les agences de la B.N.P. mais seulement certains jours qui varient suivant les communes intéressées.

Dans un premier temps, l'E.D.F. passe par le Crédit Agricole pour ne pas embaucher du personnel.

Aujourd'hui, pour diminuer les sommes versées aux banques, elle impose des contraintes supplémentaires aux usagers.

Encore une fois, il suffit qu'un chef blanc de passage ait sa petite idée pour que des milliers de petites gens en fassent les frais !

extrait de « Haute Tension » bulletin Combat Ouvrier à l'EDF Martinique.

ECHOS DES ENTREPRISES

CENTRE HOSPITALIER DE FORT DE FRANCE - CIVIL

UNE DIRECTION QUI FAIT ATTENTION A NE PAS NOUS FATIGUER.



La direction a décidé de vendre aux enchères quelques vieux tacots du Centre. Mais toujours aussi prévoyante, elle n'a pas pensé à les remplacer tous par des véhicules neufs.

Ainsi, il n'y a pas assez d'autos pour faire les liaisons entre les hôpitaux du Centre. Et les ouvriers de l'atelier ne peuvent pas toujours se déplacer pour effectuer les réparations.

Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. Quand la direction voudra nous voir travailler, elle mettra d'autres autos à notre disposition !

UNE PIECE DE MUSÉE

Voilà une auto qui a échappé à la vente aux enchères. C'est la 175 RU ambulance intérieure utilisée au service Porte à Civil.

- frein à main remplacé par une cale en bois
- plancher avant complètement pourri remplacé par des planches,
- moteur très fatigué, deux vitesses utilisées : la première et la marche arrière.

Avec de telles caractéristiques, la direction a préféré la garder sans doute comme pièce pour un futur musée où l'on pourra la montrer à nos futurs petits enfants : « ce fut l'ambulance de l'hôpital ».

MARTINIQUE : CAMIC : ENCORE UN FAIT RACISTE

La gérante de la cantine de la Camic, une Martiniquaise qui employait deux autres martiniquaises, vient d'être remplacée par un Blanc choisi par le directeur Hoger.

Le Blanc a pris la gérance de la cantine, la gérante est devenue son employée et les deux autres Martiniquaises ont été renvoyées.

Que la Camic licencie des mères de famille pour les remplacer par des métropolitains, cela est inadmissible. Pendant que les Martiniquais cherchent du travail, les Blancs qui entrent ici trouvent un emploi et s'installent avec la complicité d'autres Blancs, en l'occurence le patron de la Camic.

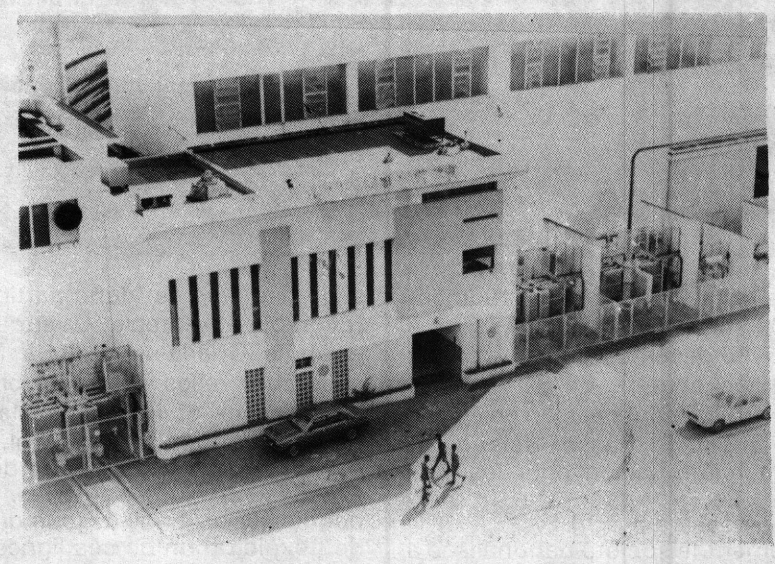
Et en plus de cela ils mettent des Martiniquais à la porte !

Ces gens-là pensent peut-être que nous ne sommes bons qu'à ramasser leurs miettes !

En tous les cas, ce changement de gérance n'est pas passé inaperçu, et nous sommes allés protester auprès du patron.

Quant au Blanc, il s'est retrouvé avec ses poulets-petits pois sur les bras, et la clientèle des ouvriers de la Camic en moins !

EDF - MARTINIQUE



LE GP 23 MARCHE OU CREVE

Lundi 16, le groupe GP 23 de 10 mégawatt présentait des signes évidents d'avarie au niveau d'une soupape.

Qu'à cela ne tienne ! les chefs nous demandent d'isoler le cylindre avarié et de continuer à faire marcher le groupe.

On peut dire que le chef a éliminé le défaut. De là à ce que le groupe soit réparé, c'est une autre histoire !

LES MECANICIEN D'INTERVENTION REFUSENT D'ETRE LES DINDONS DE LA FARCE !

Finalement, il a bien fallu arrêter le groupe GP 23. Il était rudement fatigué. Après le régime spécial, 2 autres soupapes ont cédé.

Le chef de service nous a demandé à nous, agents d'intervention, de faire la réparation le soir.

D'abord nous avons déjà eu une journée de travail bien chargée et on vient nous demander de faire des travaux qui devraient se faire normalement en entretien.

Nous avons refusé car nous en avons assez que l'on nous donne à faire n'importe quoi, n'importe quand !

UNE SOTTISE A BREVETER !

Il fait si chaud dans le local de la chaudière de récupération que le coffret de régulation se détraque sous la chaleur.

Pour ne pas refaire l'installation, la direction refuse de déplacer ce coffret.

Elle a préféré bricoler un système de refroidissement à bon marché, qui lui aussi est tout le temps en panne, ce qui nous oblige régulièrement à aller faire un réglage manuel !

On voit bien que ce ne sont pas ceux qui ont décidé cette solution qui vont effectuer le réglage.

APRES LA PRESSION, L'EXPLOSION DE COLERE !

Ces jours-ci, le mauvais fonctionnement de la chaudière de récupération entraîne une suppression de l'eau chaude dans le ballon.

Cette pression est montée à 12 bars au lieu des 5 admissibles.

De plus le ballon était équipé d'une seule soupape de sécurité au lieu de deux. Devant un danger possible d'explosion nous avons refusé d'exploiter la chaudière tant qu'une deuxième soupape ne serait pas installée.

Nous avons obtenu satisfaction !

A PROPOS DU MEETING DES EMIGRÉS HAITIENS VIVE LA LUTTE DES PAUVRES D'HAITI

Suite de la page 1

dénonciation, nombreux sont aujourd'hui ceux qui la font concrètement, en prenant des risques énormes même s'ils n'en sont pas encore à combattre les armes à la main.

A preuve les récentes arrestations de militants, loin pourtant d'être des terroristes ou des extrémistes de gauche mais de simples « démocrates » tels Sylvio Claude et ses camarades.

Faut-il aussi que la situation que vivent des milliers d'Haïtiens soit un véritable enfer pour qu'ils en arrivent à fuir Haïti sur des embarcations de fortune, les « boat people ». Récemment 60 personnes, hommes, femmes, enfants, sont ainsi arrivés au Mexique après avoir erré durant 30 jours dans la Mer des Caraïbes. Et à leur arrivée, ils ont déclaré qu'ils se donneraient la mort si le gouvernement mexicain prend la décision de les renvoyer en Haïti.

Les crimes des Duvalier et en particulier la tragédie des « boat people », révoltent aujourd'hui l'opinion publique internationale et les gouvernements des Etats-Unis sont depuis quelque temps assez gênés par toute cette publicité faite autour de leurs protégés. Mais jusqu'ici l'Etat américain ne semble pas avoir trouvé l'homme providentiel, possédant une meilleure image de marque et prêt à prendre la succession de Jean Claude Duvalier tout en continuant à défendre les intérêts de la bourgeoisie américaine en Haïti.

Et il est certain que l'organisation des émigrés haïtiens si elle devait se renforcer, ne faciliterait pas les choses au gouvernement Reagan. Bien au contraire. Parce que l'émigration haïtienne est dans sa quasi-totalité une émigration de travailleurs, de pauvres et de noirs. Et qu'en ce sens, elle représente un danger énorme pour la main-mise actuelle de quelques grosses société sur Haïti ainsi que sur le contrôle américain sur cette région de la Caraïbe (Cuba mis à part).

Certes pour l'instant, ce regain de notoriété de l'opposition à la dictature des Duvalier s'effectue à l'extérieur d'Haïti, en Guadeloupe notamment. Mais cette opposition s'implantera inéluctablement en Haïti même.

C'est précisément pour cela que les noirs pauvres d'Haïti ont raison de se préparer à engager la lutte. Et pas seulement pour fournir des combattants, mais aussi pour que ce soit eux les noirs pauvres d'Haïti qui organisent et dirigent la lutte contre la dictature duvaliériste.

Car c'est seulement de cette façon qu'ils pourront veiller à ce que tous les sacrifices qu'ils devront faire ne profiteront pas demain à un nouveau dictateur, certes moins marqué politiquement par un passé de crimes et de rapines, mais tout aussi hostile au pouvoir et à la classe des travailleurs.

Max Rodon

DUVALIER BLESSÉ : HISTOIRE FAMILIALE, OU ACTE POLITIQUE ?



J.C. Duvalier

De diverses sources, on apprend que J.C. Duvalier aurait été blessé par balles. Il aurait subi une opération à l'hôpital de Port-au-Prince dès le lundi 23 novembre et serait actuellement paralysé des deux jambes.

Les milieux officiels de la dictature n'ont jusqu'ici ni infirmé ni confirmé cette nouvelle, ce qui laisse libre cours à toutes sortes de rumeurs officieuses.

La plus communément reprise par divers organes de presse parlée et écrite, c'est que la blessure de Duvalier lui aurait été administrée par son propre beau-frère, à la suite d'une dispute familiale.

Cela n'a rien d'invraisemblable. Depuis la mort de François Duvalier, le père de l'actuel dictateur, plusieurs clans se disputent férocement le pouvoir au sein de la famille Duvalier. Et il n'est que très logique qu'une famille de gangsters notoires comme les Duvalier, applique des méthodes de gangsters pour régler ses désaccords.

Mais il existe une autre relation des faits : selon certains journaux, J.C. Duvalier aurait été blessé par un commando d'oppositionnels au régime, armé de mitraillettes. Dans l'état actuel des informations cette hypothèse est elle aussi assez vraisemblable. Rien ne permet en tout cas de l'écarter de manière systématique, car le régime et la personne de Duvalier fils sont suffisamment haïs par la population haïtienne pour qu'il puisse se trouver en son sein des opposants prêts à prendre les armes pour abattre le dictateur.

M.R.

AIR FRANCE SOCIETE RACISTE RANÇONNE LA POPULATION DES ANTILLES



Les tarifs d'Air France seront augmentés de 13% sur les lignes des Antilles à compter du 15 décembre 81. Le voyage France-Antilles coûtera 6.180 F basse saison et 6.980 F haute saison en classe affaires ; 3.380 F basse saison et 3.885 F en haute saison pour les vols vacances. Le voyage Martinique-Guadeloupe passera à 504 F.

Officiellement la société nationalisée a pris cette décision contre l'avis du secrétariat d'état aux DOM-TOM, et alors même que des négociations étaient engagées entre ce sous-ministère et le ministère des transports.

Eh bien cela montre un peu plus qu'avec le soi-disant changement du 10 mai les procédés des sociétés capitalistes, nationalisées ou pas, ne changent guère. Lorsqu'elles décident qu'il leur faut augmenter leur profit en rançonnant un peu plus les populations d'une colonie française, les déclarations et les souhaits des hommes politiques, fussent-ils de gauche, et fussent-ils au pouvoir, n'ont guère de valeur.

Même plus ! Cela fait partie de la règle du jeu capitaliste, qu'à certains moments, des hommes de gauche se chargent de mieux faire « avaler la pilule » aux populations laborieuses, en les abreuvant de déclarations de bonnes intentions, tandis que les grosses sociétés continuent de décider des hausses de prix et autres mesures pour accroître leurs profits.

Les lignes des Antilles sont les lignes les plus rentables pour Air-France. En raison de la situation économique créée par le colonialisme français, il existe un flot continuel d'Antillais qui émigrent à la recherche de travail, ou reviennent voir leurs familles. Le coefficient de remplissage des vols est donc particulièrement favorable et rentable. Quant aux liaisons entre la Guadeloupe et la Martinique, elles sont, elles aussi, de plus en plus nombreuses et indispensables du point de vue économique et social.

Air France est donc sûre de l'occupation des vols sur les Antilles. Cette compagnie qui continue de jouir du monopole de l'exploitation de ces lignes en profite de pratiquer des tarifs exhorbitants.

Non seulement les populations des Antilles sont rançonnées mais en plus elles sont transportées pratiquement comme du bétail, et le mot n'est pas trop fort.

Depuis l'aéroport d'Orly, les passagers, ceux qui prennent les vols vacances et qui sont les plus nombreux, sont canalisés sans ménagement, afin d'acheminer eux-mêmes leurs bagages dans des containers. Avec la même désinvolture, avec le même mépris raciste, ils se retrouvent parqués dans un avion où la moindre surface est occupée par un siège durant huit heures, avec pour tout viatique, un paquet de sandwichs à la crème ou autres nourritures peu appropriées pour un voyage.

Et il serait encore possible d'en dire long sur les conditions dans lesquelles Air France traite les passagers des Antilles.

C'est que Air France est le type même des compagnies desservant les colonies et où le racisme est officiel.

Sur les longs courriers, les Noirs ne sont pas embauchés. Les exemples sont nombreux.

Cette société capitaliste nationalisée française est bien à l'image du colonialisme aux Antilles : exploiteur, méprisant et raciste.

Marianne Idus

LETTRE

Nous publions ci-dessous la lettre d'un lecteur, employé antillais travaillant en France depuis fort longtemps. Il exprime son ressentiment face au racisme.

« Monsieur,

J'ai prix connaissance de l'article de Georges Rassamy paru dans le n° 135 de votre journal « Combat Ouvrier », intitulé : « Rencontre avec le Parti Communiste martiniquais ». Je partage entièrement votre point de vue à ce sujet. Bien que n'étant pas toujours d'accord avec ce journal en matière de politique extérieure, je suis par contre de votre côté en ce qui concerne la lutte pour libérer les Antilles du joug colonial.

Il n'y a pas d'avenir pour les peuples colonisés, et l'histoire des peuples sous-développés en est la preuve.

Vivant en France depuis longtemps, je peux vous dire que les humiliations, l'ostracisme, le dénigrement, sont le lot de tous les étrangers non blancs. Je travaille parmi des Français et j'assiste à toutes les subtilités pour vous écarter de la promotion, de la « réception des clients » - qui d'ailleurs seraient offusqués surtout s'ils sont français -et de la collaboration. Je suis donc arrivé à la conclusion, après maintes observations, qu'il n'y avait pas d'assimilation possible pour les gens de couleur. En conséquence nous devons prendre en main la gestion de notre pays pour développer notre économie inexistante à l'heure actuelle, avoir notre propre société, nos usines, nos ingénieurs et nos techniciens.

Le colonialisme n'a jamais amené un peuple à son épanouissement.

En conséquence, nous en devons accepter aucun compromis bâtard dont le Français est friand. Mais notre autonomie pleine et entière, ou bien notre indépendance.

Voilà le fond de ma pensée. Je voudrais qu'il en soit ainsi pour un nombre d'Antillais de plus en plus grand, de façon à trouver un jour notre dignité.

Croyez, Monsieur, à mes sincères salutations.

H.S.

— **Réponse** — *Effectivement, ce n'est pas « un compromis bâtard » avec le colonialisme français qui pourra amener un changement réel pour les populations des Antilles. Dans la lutte contre la domination coloniale, se retrouvent différentes classes de la société. La bourgeoisie et la petite bourgeoisie des Antilles, qui désirent s'émanciper du joug colonial, craignent l'irruption des masses pauvres sur la scène politique. Et dans ce sens elles pourraient peut-être un jour se satisfaire d'un « compromis bâtard » avec le colonialisme français, si celui-ci leur permet d'assumer la direction des affaires aux Antilles, tout en leur garantissant une certaine « paix sociale ».*

Mais la population pauvre, les travailleurs, les chômeurs, eux, n'ont aucun intérêt à une solution de compromis. Leur intérêt est de renverser la domination des colonialistes blancs, mais de ne pas confier la direction de leur lutte aux mains de Noirs riches, bourgeois et petits bourgeois, qui demain les tromperont et les exploiteront.

Dans la lutte contre le colonialisme français, les Noirs pauvres devront jouer un rôle dirigeant et se donner pour but de prendre le pouvoir. C'est le seul moyen pour que leurs luttes pour la dignité ne profitent pas à d'autres qu'eux.

C.O.

SUITE DE L'EDITORIAL

Si les travailleurs qui démontrent très souvent leur combativité au niveau de leur entreprise, coordonnaient leurs luttes et déclenchaient des mouvements d'ensemble, ils pourraient répondre de manière bien plus large et profonde à l'arrogance des patrons, blancs, racistes pour la plupart.

Il y a un moyen d'en finir avec le racisme et la domination de ces chefs blancs, c'est de déclencher des luttes générales contre eux.

A l'heure où l'on parle de changement, de décentralisation, d'autonomie ou d'indépendance, les travailleurs, qui sont les noirs pauvres des entreprises, doivent prendre la parole et s'organiser pour que, quelles que soient les solutions politiques qui se trament sans eux ou dans leur dos, ils puissent avec l'ensemble des autres Noirs pauvres, chômeurs, jeunes des quartiers, femmes, changer tous eux-mêmes, leur propre sort.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance :
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
Combat Ouvrier
B.P. 145
75023 PARIS CEDEX

Impression
CIF Pointe-à-Pitre
Commission paritaire
N° 51728